



[Le français suit]

Call for Nominations – Poet Laureate of Ontario

The Legislative Assembly of Ontario invites nominations, under the Poet Laureate of Ontario Act, for the first Poet Laureate of Ontario!

Passed by Ontario's Legislature in December, 2019, the *Poet Laureate of Ontario Act (In Memory of Gord Downie)* honours the late former lead singer of popular Canadian rock band The Tragically Hip, whose poetic lyrics touched the hearts of Canadians from coast to coast. A native of Kingston, Ontario, Downie passed away in October 2017.

Who qualifies?

The Act sets out only two qualifications for the Poet Laureate of Ontario:

1. The individual must be a person whose primary residence is Ontario and who has resided in Ontario for a period of at least six months during the 12 months preceding the selection.
2. The individual must have published at least one volume of poetry within the last 10 years or must demonstrate that their body of work has brought honour to themselves and to Ontario.

What information is required for a nomination?

Standard information is required for each nominee to ensure a proper evaluation and review of each nomination:

- Nominee's personal information (name, address, language preference, etc.)
- Nominator's personal information (name, address, etc.)
- Letter of nomination briefly describing the nominee's significant contributions to the arts and literary community, why they should be considered a nominee for Poet Laureate, and how they have influenced or had an impact on the work of other literary artists or on the Province of Ontario
- Nominee's biography or CV, including such information as education, significant achievements, publications, professional activities, awards or honours
- Letters from two colleagues in the literary field supporting the nomination
- A minimum of two examples of the nominee's work. These may be published in print or in electronic, audio or video format:
 - If published in print only, one copy of the publication must be submitted
 - If published in electronic/video/audio format, either a link or one copy must be submitted



- A letter from the nominee outlining what they would bring to the position in terms of public outreach or specific activities, and confirming:
 - their availability and willingness to stand for nomination and take on the role as an Officer of the Assembly
 - their ability to travel throughout the province to promote literary events
 - their ability to participate in Legislative events
 - their Ontario residency for at least six of the 12 months prior to appointment.

Who can make a nomination?

Nominators may be Members of Provincial Parliament, members of the public and/or of the arts and literary community. Individuals may nominate themselves, as long as they have a letter from two colleagues in the literary field who support the nomination.

What is the compensation?

This is a two-year appointment with an annual honorarium of \$20,000. There is also a travel and administrative allowance.

How do I submit a nomination?

Please visit: ola.org/poet-laureate

Nominations must be received by Tuesday, September 15, 2020.



Appel de mise en candidature

Poète officielle ou poète officiel de l'Ontario

L'Assemblée législative de l'Ontario procède à un appel de mise en candidature en vertu de la *Loi sur le poète officiel de l'Ontario* afin de nommer la première poète officielle ou le premier poète officiel de l'Ontario!

Adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario en décembre 2019, la *Loi sur le poète officiel de l'Ontario (à la mémoire de Gord Downie)* rend hommage à l'ancien chanteur du populaire groupe de rock canadien The Tragically Hip, dont les paroles poétiques ont touché le cœur des Canadiennes et Canadiens d'un océan à l'autre. Originaire de Kingston en Ontario, Downie est décédé en octobre 2017.

Qui est admissible?

La Loi ne prévoit que deux critères d'admissibilité pour le poste :

1. La personne doit avoir sa résidence principale en Ontario et y avoir résidé pendant une période d'au moins six mois au cours des 12 mois qui précèdent la sélection.
2. La personne doit avoir publié au moins un recueil de poésie au cours des 10 dernières années ou doit démontrer que son œuvre lui a fait honneur ainsi qu'à l'Ontario.

Quels renseignements sont requis pour la candidature?

Des renseignements de base doivent être fournis par chaque candidate et candidat afin d'assurer une évaluation et un examen appropriés de chaque candidature :

- Renseignements personnels de la candidate ou du candidat (nom, adresse, préférence linguistique, etc.)
- Renseignements personnels de la proposante ou du proposant (nom, adresse, etc.)
- Lettre de mise en candidature décrivant brièvement les contributions importantes de la candidate ou du candidat à la communauté artistique et littéraire, la raison pour laquelle sa candidature devrait être considérée pour le poste et la façon dont elle ou il a influencé ou eu un impact sur le travail d'autres artistes littéraires, ou encore sur la province de l'Ontario
- Biographie ou C.V. de la candidate ou du candidat incluant des renseignements sur son éducation, ses réalisations importantes, ses publications, ses activités professionnelles, ainsi que sur les prix ou les distinctions honorifiques qui lui ont été remis
- Lettres de deux collègues dans le domaine littéraire soutenant la mise en candidature



- Exemples d'au moins deux œuvres de la candidate ou du candidat publiées en version imprimée ou en format électronique, audio ou vidéo :
 - Si l'œuvre n'est publiée qu'en version imprimée, un exemplaire de la publication doit être soumis
 - Si l'œuvre est publiée en format électronique, vidéo ou audio, une copie ou un lien doit être soumis
- Lettre de la candidate ou du candidat décrivant ce qu'elle ou il apporterait au poste en termes de sensibilisation du public ou d'activités spécifiques, et confirmant :
 - sa disponibilité et sa volonté de se porter candidate ou candidat et d'assumer le rôle de haute ou haut fonctionnaire de l'Assemblée législative
 - sa capacité de se déplacer à l'échelle de la province pour promouvoir des événements littéraires
 - sa capacité de participer à des événements législatifs
 - sa résidence principale en Ontario au cours d'au moins six des 12 mois précédant sa mise en candidature

Qui peut proposer une mise en candidature?

Les candidates et candidats peuvent être des députées et députés du parlement provincial, des membres du public ou des membres de la communauté artistique et littéraire. Il est possible de présenter sa propre mise en candidature, tant qu'elle soit appuyée par une lettre de deux collègues dans le domaine littéraire.

Quelle est la rémunération?

Il s'agit d'un mandat de deux ans avec un honoraire annuel de 20 000 \$. Il y a aussi une indemnité de voyage et d'administration.

Comment puis-je soumettre une candidature?

Veuillez consulter la page : ola.org/fr/poete-officiel

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le mardi 15 septembre 2020.